

23° RALLYE des VINS de CHINON et du VERON

21 - 22 - 23 Juin 2024

PERMIS d'ORGANISATION FFSA:

......

LSAC-VDL 17/2024 en date du 30/04/2024 et FFSA n° 377 du 23/05/2

DECISION N° 2 du COLLEGE des COMMISSAIRES SPORTIFS

Suite à la Neutralisation de l'ES n° 6 par le Directeur de Course, pour indiscipline du public. A compter du n° 78, Le Collège des Commissaires Sportifs vous demande d'attribuer les Temps qu'il considère étant le plus équitable suivant le document Joint. Fait à Beaumont en Véron Le 22 Juin 2024 Le Président du Collège Serge FAUVEL Licence: 2517 / 1507 Membre du Collège Thierry COULON Licence: 4777 / 1201 Membre du Collège Luc DEHAN Licence: 6495 / 1202